

## Démarches - Aides - Prestations

### J'ai plus de 70 ans et je souhaite m'inscrire pour le colis des aînés

Tous les ans, lors des fêtes de fin d'année, le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Péronne organise une distribution pour le colis des aînés. Pour en bénéficier, il faut :

- Être âgé de 70 ans et plus
- Résider à Péronne depuis plus de 6 mois
- **Pour les nouveaux inscrits** : fournir une pièce d'identité et un justificatif de domicile

Les inscriptions sont à réaliser auprès du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Péronne entre octobre et début décembre.

### Je souhaite m'inscrire ou inscrire un proche sur la liste de veille du Centre Communal d'Action Sociale

La Ville de Péronne souhaite pouvoir contacter par téléphone les personnes isolées ou fragiles en cas de fortes chaleurs, de grand froid ou de pandémie. Vous êtes peut-être dans cette situation et vous souhaitez pouvoir être aidé si ces risques se présentaient ?

Pour cela, vous pouvez demander votre inscription sur la liste de veille du Centre Communal d'Action Sociale. Une fois inscrit, le C.C.A.S ou la Ville de Péronne vous contacteront rapidement en cas d'alerte, pour évaluer l'aide dont vous avez besoin, vous apporter des conseils et si nécessaires, vous porter soutien à domicile.

[Inscrivez-vous à la liste de veille du C.C.A.S en cliquant ici.](#)

### Je fais face à des difficultés

Le Centre Communal d'Action Sociale peut vous accompagner sur différents points :

- La domiciliation des personnes sans domicile stable
- L'aide sociale légale : instruction des dossiers d'aide sociale pour les personnes qui entrent en établissement et dont le domicile de secours est situé à Péronne
- L'aide sociale facultative : possibilité de secours financiers pour l'aide à l'énergie
- Microcrédit : le C.C.A.S est conventionné avec le Crédit Mutuel pour les études de faisabilité et le montage de dossiers pour les personnes qui ne peuvent pas emprunter auprès des banques
- Distribution d'un cadeau et d'un colis en fin d'année pour les familles sous condition de ressources et de résidence.

### Je souhaite faire une demande de logement social

Si vous souhaitez faire une demande de logement social, [cliquez ici](#).

### J'ai besoin d'aide pour trouver un emploi ou une formation

## La Maison pour l'Entreprise, l'Emploi et la Formation (MEEF)

La MEEF aide les jeunes à résoudre l'ensemble des problèmes que pose leur insertion sociale et professionnelle. Elle prend en compte l'ensemble des freins à l'insertion dans tous les domaines ; les renseigne et les informe sur l'ensemble des aides, des dispositifs, des mesures et des actions en faveur des jeunes.

**MEEF SHS** · 8 rue de la Madeleine / 03.22.84.73.65

## Pôle Emploi

Pôle emploi est le service public de l'emploi en France. Son rôle ? D'une part, indemniser les demandeurs d'emploi et les accompagner vers le retour à l'emploi ; et d'autre part, guider les entreprises dans leurs recrutements. C'est la mission que portent les 54 500 agents, mobilisés au quotidien pour anticiper les tendances, innover et fédérer les acteurs et relais-clés sur le terrain.

Pôle Emploi Péronne · 4 bis avenue Danicourt / 09.72.72.39.49

### **Je cherche un professionnel de santé**

Retrouvez l'annuaire de la santé [en cliquant ici](#).

### **Je cherche un numéro d'urgence**

Consultez la liste des numéros utiles [en cliquant ici](#).